



# Challenge 2017/2018

## Règlement



### Droit de participation :

Les challenges sont ouverts aux membres du Club Equestre de la Prélaz dont les cotisations annuelles sont réglées, détenteurs du brevet ou candidats à l'examen. Pour les nouveaux membres, la finance d'inscription et la cotisation annuelle devront être réglées avant de prendre le départ au premier challenge.

### Degré :

**Degré I :** B70-80 cm / **Degré II :** BR80-90 cm / **Degré III :** RN100-105 cm

### Qualifications :

Qualification 1	Qualification 2	Qualification 3
16 décembre 2017	27 janvier 2018	10 mars 2018

Les barèmes seront une surprise. Ils ne seront donc pas annoncés à l'avance !

**Barème des points :** Des points sont attribués à la paire cavalier-cheval lors des manches qualificatives selon le barème suivant :

1er rang	30 pts	8ème rang	10 pts
2ème rang	26 pts	9ème rang	8 pts
3ème rang	22 pts	10ème rang	6 pts
4ème rang	18 pts	11ème rang	4 pts
5ème rang	16 pts	12ème rang	2 pts
6ème rang	14 pts	11ème rang etc.	1 pt de participation
7ème rang	12 pts		

Les ex aequo se partagent les points.

**Classement :** Une remise des prix sera faite après chaque manche qualificative. Il n'y aura qu'un seul classement regroupant les degrés I, II et III.

**Classement final :** Il sera établi un classement degrés I, II et III confondus, regroupant les points des manches qualificatives. En cas d'égalité de points, les concurrents seront classés comme étant ex æquo.

**Prix :** Les prix seront offerts par le Club Equestre de la Prélaz et ses sponsors